

Conseil général

1356 Les Clées

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 11 juin 2024 en la salle du Grand Conseil vaudois à Lausanne

La Présidente ouvre à la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

4	Α .	
1	Аp	nei

- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV de la séance du 26 mars 2024
- 4 Admissions Démissions
- 5 Comptes 2023, Préavis n°22/2021-2026, rapport de la Commission Finances-Gestion
- 6 Gestion 2023, Préavis n° 23/2021-2026, rapport de la Commission Finances-Gestion
- Achat d'actions VO Energies holding SA, préavis municipal n°24/2021-2026, rapport de la Commission Finances-Gestion
- 8 Nomination d'un(e) membre suppléant(e à la Commission de recours
- 9 Renouvellement des membres du bureau : Président(e), Vice-Président(e), 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléants
- 10 Nomination du secrétaire ou de la secrétaire du Conseil
- 11 Communications municipales et du bureau
- 12 Propositions individuelles et divers
- 13 Contre appel

1 Appel

L'appel fait constater la présence de 15 conseiller(ère)s présent(e)s sur 15 inscrits. Selon les statuts, le Conseil général peut donc valablement délibérer.

2 <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

L'ordre du jour ne faisant pas l'objet de remarque ou de demande d'ajout, ce dernier est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du PV de la séance du 26 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 <u>Admissions – Démissions</u>

<u>Admission</u>: Pierrick Maire et Brice Mohri demandent leurs admissions au sein du Conseil. La Présidente procède à l'assermentation de ces deux nouveaux conseillers.

Démission : Pas de démission.

5 Comptes 2023, Préavis n°22/2021-2026, rapport de la Commission Finances-Gestion

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission Finances-Gestion par Marie-José Paquier, rapporteuse. Ce rapport donne quelques points sur les changements des rétributions communales en 2023, souligne une légère baisse de revenus des impôts et explique que le compte forêts est déficitaire mais qu'il est important de continuer leur entretien. La Commission remarque que la facture sociale est toujours en augmentation ainsi que le prix de l'eau. Ce rapport atteste la bonne présentation et l'exactitude des comptes 203 et approuve le préavis municipal.

La Présidente met en discussion ce préavis.

La parole n'étant pas demandée, les comptes 2023 et le préavis y relatif sont mis en votation.

Ils sont acceptés à l'unanimité.

6 <u>Gestion 2023, Préavis n° 23/2021-2026, rapport de la Commission Finances-Gestion</u>
La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission Finances-Gestion par Marie-José Paquier, rapporteuse. La Commission a effectué une visite des différents lieux de travaux ou rénovations en 2023. Elle souligne aussi la vétusté de la partie technique du congélateur communal et approuve le projet de rénovation mis en place pour 2024. Le rapport remarque que les travaux effectués en 2023 sont de bonne facture. Il demande que la Municipalité entame une réflexion sur le futur de la petite salle de La Russille car elle est peu occupée et les fenêtres et volets sont dans un piètre état.

La Présidente met en discussion ce préavis.

La parole n'étant pas demandée, la Gestion 2023 et le préavis y relatif sont mis en votation.

Ils sont acceptés à l'unanimité.

7 <u>Achat d'actions VO Energies holding SA, préavis municipal n°24/2021-2026, rapport de la Commission Finances-Gestion</u>

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal. Lecture du rapport de la Commission Finances-Gestion par Marie-José Paquier, rapporteuse. Ce rapport approuve la proposition de la Municipalité par son préavis n°24/2021-2026.

La Présidente met en discussion ce préavis.

Joël Petermann demande si ces nouvelles actions seront au bilan à CHF 12.00/pièce ou à CHF 1.-comme les anciennes actions ?

Marinette Benoit répond qu'elles seront à CHF 12.00 au bilan.

Elle précise que suite à la mise en application du nouveau plan comptable cantonal MCH2, le Conseil d'Etat a décidé que la valeur des anciennes actions restera comme actuellement.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente met en votation ce préavis : 16 oui et 1 non. Le préavis est accepté.

8. Nomination d'un(e) membre suppléant(e à la Commission de recours

Suite à une démission lors du Conseil précédent, Philippe Conod devient membre de cette Commission. La Présidente demande si une personne est intéressée. Benjamin Paquier se porte volontaire. Marinette Benoit précise que la Commission de recours peut être appelée à siéger en cas de recours contre une décision de la Municipalité.

Benjamin Paquier est élu à l'unanimité.

9 <u>Renouvellement des membres du bureau : Président(e), Vice-Président(e), 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléants</u>

La Présidente demande si une personne est intéressée par le poste de Président(e). Aucune personne n'est intéressée. René Lambercy propose de reconduire Mary-Lise Bertholet dans sa fonction de Présidente. Sans autre proposition, le vote est ouvert. Mary-Lise Bertholet est élue avec 16 voix et une abstention.

La Présidente remet en jeu le poste de Vice-Président(e). Personne n'annonce son intérêt pour le poste. Mary-Lise Bertholet propose de reconduire Joël Petermann dans cette fonction. Il est réélu avec 15 voix, une abstention et un non.

Il faut deux scrutateurs. Benjamin Paquier qui était scrutateur suppléant devient scrutateur. Mary-Lise Bertholet propose Pierrick Maire comme scrutateur. M. Maire ne tient pas à prendre cette fonction et préfère d'abord observer le fonctionnement du Conseil avant de s'impliquer davantage. La Présidente propose ce poste à Brice Mohri qui l'accepte.

Laeticia Comte Piquero et Marcel Brechbühl se proposent comme suppléants scrutateurs. Ces 4 scrutateurs et suppléants sont nommés par 14 voix pour.

10. Nomination du secrétaire ou de la secrétaire du Conseil

Mary-Lise Bertholet annonce qu'elle a heureusement réussi à convaincre Mme Virginie Meisterhans de reprendre ce poste après de nombreux téléphones. Mme Virginie Meisterhans est nommée par acclamation au poste de secrétaire du Conseil.

La Présidente remercie Mme Meisterhans d'avoir accepté cette nomination.

11. <u>Communications municipales et du bureau</u>

Marinette Benoit informe que la Société du Pressoir de la Russille sera l'organisatrice de la fête nationale. Un vide-greniers sera organisé à La Russille le 07 septembre prochain.

La Municipalité a accepté la Convention de financement des UAPE. Un montant socle de CHF 20.- par habitant sera encaissé facturé et le reste du déficit sera réparti entre les communes, selon le nombre d'heures consommées.

Le 21 septembre prochain aura lieu l'inauguration du collège de Montcherand et en soirée aura lieu la réception des nouveaux habitants et nouveaux citoyens de la commune au refuge des Clées.

La biologiste engagée par la commune dans le projet de protection des chauves-souris, hirondelles et martinets est très heureuse car elle a identifié deux colonies de grandes espèces de chauves-souris aux Clées et une colonie de pipistrelles à La Russille. L'inventaire des hirondelles et martinets suivra.

Micheline Conod informe que les bancs installés au cimetière et à l'arrêt de bus de la Croisée ont été offerts par la Protection civile.

La rénovation du Chemin Neuf est pratiquement terminée.

La réfection du chemin du refuge est à l'étude.

Anne Moulinneuf rapporte que le projet de PAcom est revenu après l'examen préalable du Canton. Quelques minimes corrections ont encore été exécutées mais dans l'ensemble les modifications effectuées par la Municipalité ont été approuvées par le Canton. Le PAcom est actuellement à l'enquête publique jusqu'au 4 juillet prochain.

Le projet de construction des eHnv a été gelé jusqu'à mi-juillet à cause de l'explosion des coûts due au renchérissement des matières premières et à la nature du sol du lieu prévu qui est instable. Le projet sera totalement réévalué.

Un bilan intermédiaire de la mesure Oasis visant à limiter le non-recours aux aides sociales montre l'utilité de ce programme.

L'Ajoval informe qu'elle a prévu, dans son plan d'action quinquennal, l'ouverture de 66 classes d'accueil préscolaire et de 192 classes d'accueil parascolaire.

Mirjam Petermann explique que les mesures avec des débimètres par l'AIVM montrent que notre réseau d'eau séparatif est bien fait.

La source des Léchères donne actuellement 60 litres/minute. La Russille est alimenté entièrement par la source Mercier qui donne environ 1400 litres/minute.

Concernant la réfection du collecteur de la Pouette, nous sommes dans l'attente du feu vert du Canton pour l'octroi de la subvention promise car l'enveloppe votée pour ce genre de travaux par la Grand Conseil a dû être augmentée. Une décision sera transmise cet été et les travaux entrepris dès que possible.

Séance annuelle avec les responsables de la Gendarmerie de Vallorbe. Ils nous ont appris que la Gendarmerie s'est occupée de 45 événements en 2023 sur notre territoire mais cela comprend aussi les interventions sur les tronçons de l'autoroute et la route cantonale nous concernant. La Gendarmerie met en garde contre les offres des gens du voyage pour des divers travaux. Certains citoyens de la commune ont fait de très mauvaises expériences.

Une base opérationnelle pour la Protection civile a été inaugurée jeudi dernier à Orbe.

Lors de la séance de la SDIS Vallorbe et région, il a été relevé qu'il n'y a plus aucun pompier engagé à la SDIS de notre commune. Durant la journée, les pompiers sont en sous-effectif dans notre région.

La SDIS effectue régulièrement des exercices dans les villages de son périmètre afin de mieux connaître le terrain. Dernièrement, la Municipalité n'a pas malheureusement pas été avertie à temps lors d'un exercice aux Clées et elle n'a pas pu avertir les habitants comme il l'aurait fallu. Elle en a fait la remarque au commandant des pompiers qui en a pris bonne note.

Le 24 août prochain, la SDIS fêtera ses 10 ans à Vallorbe avec diverses démonstrations.

Paolo Gregorio informe que le marquage pour le 30 Km/h aux Clées se fera dès qu'une journée sans pluie sera annoncée, éventuellement demain si le temps tient. Un marquage sera aussi effectué à La Russille par la même occasion. Toutes les autres signalisations seront posées dans la foulée.

Un automobiliste a malheureusement raté sa trajectoire et défoncé un muret de la route cantonale de contournement des Clées. Ce muret est en cours de réfection aux frais du fautif. Il remercie aussi pour la bonne participation à la matinée du « Coup de balai ».

La Présidente du Conseil informe que, le prochain Conseil a été fixé au mardi 08 octobre 2024. Elle remercie la secrétaire Françoise Vurlod qui termine son mandat à fin juin et lui offre un bon-cadeau.

12 Propositions individuelles et divers

Philippe Conod précise que la Commission de recours est appelée à siéger s'il y a recours contre des décisions de la Municipalité au sujet de taxes ou de fiscalité. La commission de recours peut être saisie d'un recours contre toute décision municipale prise en matière d'impôts communaux ou de taxes communales prévus par la LICom ou par d'autres lois cantonales.

René Lambercy souligne qu'au dernier Conseil il a été dit que le règlement d'encouragement aux économies énergétiques devrait être réactualisé. Y a-t-il un calendrier de prévu ? Paolo Gregorio répond que la Commission Energie sera convoquée sous peu.

Virginie Meisterhans rappelle qu'il avait été accepté dans un Conseil passé que les PV pourraient être plus succincts avec principalement le rapport des décisions prises. Elle demande s'il serait possible de mettre en pratique cette décision qui dans les faits n'a pas été suivie. La Présidente précise que cette votation avait été prise car l'ancien secrétaire trouvait lourd de tout noter. Il sera tout à fait possible de ne noter que les interventions qui apportent une décision et quelque chose de concret. Aucun conseiller(ère) ne demande à s'exprimer sur ce sujet.

Marcel Brechbühl demande que devient la source des Grands Prés. Mirjam Petermann informe que des relevés périodiques sont effectués comme pour la source des Léchères. Pour le moment, nous avons dû la mettre en stand-by, mais dès que les travaux de l'AISM seront effectués, elle sera mise dans le circuit comme avant. Dans le futur, elle pourrait être utilisée pour les fontaines du haut des Clées.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente donne la parole à la secrétaire pour le contre-appel.

13. Le contre-appel confirme la présence de 17 conseillers.

La séance est levée à 21h06.

Nos remerciements à Patrick Simonin, le député qui nous a accueilli et nous a présenté le bâtiment du Grand Conseil.

Un agréable apéritif au sein du bâtiment du Grand Conseil termine cette séance un peu particulière.

La Présidente :	La secrétaire :	
Mary-Lise Bertholet	Françoise Vurlod	